



CH-2010 Neuchâtel, BFS, MS

INFO

MS-08-2010

Informations à l'attention des instances chargées du relevé

CONCRETISATION DES INSTRUCTIONS POUR LES CHAMPS « DEBUT DU TRAITEMENT »

Sont concernés les champs suivants dans la conception d'interface de chaque type de données :

→ **Données supplémentaires par groupes de patients (MD)**

4.3.V010 « Début du traitement principal MD »

4.3.V025 « Début du 1er trait. supplémentaire DRG »

4.3.V035 « Début du 2eme trait. supplémentaire DRG »

(...)

4.3.V1005 « Début du 99eme trait. supplémentaire DRG »

→ **Données générales (MB)**

1.7.V02 « Date du traitement, heure »

L'indication du début du traitement

Auparavant, l'indication du début du traitement n'était pas toujours clairement définie et on ne savait pas toujours comment indiquer correctement le début de certains traitements.

Pour le **traitement principal**, il faut indiquer la date et l'heure.

Pour les **traitements supplémentaires**, il ne faut indiquer que la date.

L'indication du début du traitement est fixée comme suit pour les situations suivantes :

- **Intervention chirurgicale** : date et heure de l'incision
- **Accouchement par voie basse (mère)** : heure de l'accouchement, autrement dit la date et l'heure sont identiques avec la date et l'heure de naissance du nouveau-né
- **Accouchement par césarienne (mère)** : date et heure de la césarienne
- **Autre traitement/examen (par ex. coloscopie)** : début de l'examen
- **Mesures thérapeutiques (par ex. chimiothérapie)** : date et heure de la première administration

Informations

www.statistique.admin.ch
Infothèque » Enquêtes, sources » Thème 14.4 Prestations et recours aux services » Statistique médicale des hôpitaux » Directives » Feuilles d'information
Lien Internet direct : [Feuilles d'information](#)

Commandes de documents

Office fédéral de la statistique, Expédition
Espace de l'Europe 10, 2010 Neuchâtel
Tél. : 032 713 60 60
Fax : 032 713 60 61, e-mail : order@bfs.admin.ch